



SOLUTION
DE CYBER-SÉCURITÉ
ET DE GOUVERNANCE
DES ACCÈS AUX SYSTÈMES
D'INFORMATION

WALLIX GROUP

Rapport financier annuel 2015

WALLIX GROUP
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 399 718 Euros
Siège social : 250bis, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
428 753 149 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 JUIN 2016

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe.

I. ACTIVITE ET SITUATION DE L'ENSEMBLE DU GROUPE ET DE LA SOCIETE

1. Activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés WALLIX GROUP, WALLIX et WALLIX US CORP (ci-après le « **Groupe** »), et est spécialisé dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels de sécurité informatique, plus précisément dans le contrôle d'accès et la traçabilité des comptes à privilège dans les systèmes d'information des entreprises.

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 5 295 142 euros en augmentation de 33,32 % par rapport au chiffre d'affaires consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui s'élevait à 3.971.987 euros et un résultat se soldant par une perte (part du groupe) de 1 113 070 euros alors que la perte (part du groupe) de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevait à 321.081 euros.

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres du Groupe ressortent à 10 575 203 euros tandis que les emprunts et dettes financières s'établissent à 937 379 euros en baisse de 92 081 euros par rapport au 31 décembre 2014.

Dans le cadre de ses projets de développement le Groupe a bénéficié de crédits d'impôts en faveur de la recherche (CIR) ainsi que de subventions d'exploitation, pour un montant constaté de 730 767 euros.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes consolidés.

Introduction en bourse de WALLIX GROUP sur le marché Alternext à Paris

WALLIX GROUP a procédé en juin 2015 à son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris (Code ISIN : FR0010131409 – Code mnémorique : ALLIX). L'offre clôturée le 10 juin 2015, a rencontré un franc succès tant auprès des investisseurs institutionnels que des investisseurs individuels. La demande globale s'est élevée à 1 485 851 titres pour 750 000 titres offerts, dont 70% pour le placement global (provenant de 33 investisseurs institutionnels) et 30% pour l'offre à prix ouvert, soit un taux de sursouscription de 2 fois.

Le Directoire de WALLIX GROUP a fixé le prix d'introduction à 10,50 euros par action. Au regard de la forte demande de titres, le Directoire a par ailleurs décidé la mise en œuvre intégrale de la clause d'extension. WALLIX GROUP a consenti à Louis Capital Markets UK LLP une option de surallocation, exerçable du 16 juin au 16 juillet 2015, portant sur un nombre maximum de 129 375 actions nouvelles, soit un montant maximum de 1 358 438 euros.

Au total, l'émission représente une augmentation de capital d'un montant de 9 056 250 euros par l'émission de 862 500 actions nouvelles avant exercice de l'option de surallocation.

L'exercice partiel de l'option de surallocation a donné lieu à l'émission de 100 000 actions supplémentaires au prix de l'offre initial, soit 10,50 euros par action.

En conséquence, le montant définitif de l'augmentation de capital s'est établi à 10 106 250 euros, correspondant à l'émission de 962 500 actions nouvelles. A l'issue de ces opérations, le capital social de WALLIX GROUP est désormais composé de 3 997 180 actions.

Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé :

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des activités suivantes :

- Licences d'utilisation de logiciels
- Prestations de maintenance associées : support technique et mises à jour
- Prestations de services « managés » : déploiement et hébergement sécurisé d'applications critiques

L'exercice 2015 a été marqué par une forte accélération de l'activité au second semestre (+44%), conformément aux objectifs annoncés en octobre dernier, portant le chiffre d'affaires annuel à 5 295 142 euros, en croissance de 33%. Cette performance a été tirée par les ventes en France comme à l'international (30% du chiffre d'affaires en 2015).

Dans le détail, le chiffre d'affaires « logiciels », regroupant la vente de licences et les activités de maintenance, ressort en hausse de +31% à 4 582 302 euros. L'activité de prestations de services managés, activité historique du Groupe, a quant à elle progressé de +53% sur la période, et représente aujourd'hui 13% de l'activité globale du Groupe.

2015 a été une année de fort investissement sur le plan des ressources humaines. En un an, WALLIX GROUP est passé de 40 à 60 collaborateurs. En particulier, le Groupe a mis en place d'importantes opérations de communication et a renforcé ses effectifs sur les fonctions commerciales et marketing au cours du second semestre afin d'accroître sa visibilité et de renforcer ses positions en Europe.

Ces éléments impactent mécaniquement le résultat opérationnel qui ressort à (1 073 988) euros au 31 décembre 2015.

Après comptabilisation du résultat financier de 12 819 euros et du résultat exceptionnel de (52 681) euros, et en l'absence d'impôts sur les sociétés, le résultat net ressort à (1 113 070) euros.

WALLIX GROUP dispose d'une structure financière solide avec des fonds propres renforcés grâce à l'augmentation de capital réalisée en juin dernier dans le cadre de son introduction en bourse. Au 31 décembre 2015, les capitaux propres du Groupe s'élevaient à 10 575 203 euros contre 2 787 282 euros un an plus tôt.

La trésorerie disponible ressort à 8 768 873 euros (contre 1 155 386 euros au 31 décembre 2014), et la dette brute s'élève à 937 379 euros (contre 1 029 467 euros au 31 décembre 2014).

Fort de ses récents succès et de son potentiel de marché, le Groupe entrevoit de très bonnes perspectives sur son premier semestre 2016, en particulier grâce au puissant levier commercial offert par sa nouvelle suite logicielle, WAB suite, auprès de sa base de clients installés et sur un marché désormais étendu au « Privileged Access Management », bien supérieur au segment du « Privileged Session Management » précédemment adressé.

En parallèle, le Groupe va continuer d'étoffer sa force de frappe commerciale et marketing en Europe et à renforcer son réseau de revendeurs et d'intégrateurs. Afin d'exploiter au maximum son potentiel de marché, le Groupe va poursuivre sa stratégie de conquête commerciale ciblée en développant des partenariats stratégiques dans des zones géographiques à fort potentiel, en particulier en Amérique du Nord.

Facteurs de risque

Les principaux risques identifiés du Groupe sont les suivants :

. Risque de liquidité – Besoins futurs en capitaux et financements complémentaires incertains

Historiquement, le Groupe a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital auprès de "Business Angels" et/ou de sociétés de capital-risque.

L'augmentation de capital de près de 10,1 million d'euros réalisée à l'introduction de WALLIX GROUP sur Alternext durant l'exercice 2015 a permis de réduire considérablement le risque de liquidité du Groupe et de lui permettre un meilleur accès au marché des capitaux. Avec une dette nette de plus de 7,8 millions d'euros, le Groupe aborde avec sérénité les échéances à venir.

. Risque de change

A l'international, une partie du chiffre d'affaires du Groupe mais également des dépenses du Groupe sont facturées en devises étrangères notamment en dollar américain ou en livre sterling. Les variations de taux de change ont un effet sur le chiffre d'affaires mais peu d'impact sur la marge d'exploitation, dans la mesure où le chiffre d'affaires et les coûts associés sont essentiellement réalisés dans la même zone monétaire, et le Groupe ne juge donc pas utile de se couvrir pour ce risque.

Au titre de l'exercice 2015, les effets de change ont eu un effet positif de 4 436 euros sur le résultat financier.

.Risques liés au crédit impôt recherche

Pour financer ses activités, le Groupe, à travers la société WALLIX, a bénéficié du Crédit Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste en un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle.

WALLIX fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal portant notamment sur les exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 du Crédit Impôt Recherche. A ce titre, la société a provisionné 69 077 euros pour faire face à un éventuel redressement. Sur la période contrôlée, seul le CIR 2014 de WALLIX d'un montant de 496 358 euros n'a pas encore été encaissé.

.Risques de dilution

Dans le cadre de la politique de motivation de ses dirigeants et cadres supérieurs, le Groupe a émis des bons de souscriptions d'actions (BSA), des options de souscription d'actions (Options) et des bons de souscription de parts créateurs d'entreprise (BCE).

.Risques pays

Hors France, le Groupe est essentiellement implanté en Grande-Bretagne et en Allemagne, pays ne présentant pas de risques particuliers d'instabilité politique. Dans la zone Europe Middle-East Africa, le Groupe commerce avec certains pays qui pourraient connaître des moments d'instabilité (Maghreb, péninsule arabique, Russie notamment). Le risque porterait uniquement sur une baisse de Chiffre d'Affaires en cas d'instabilité, et sur des pays dont aucun ne pèse significativement sur le Chiffre d'Affaires Groupe.

Engagements hors bilan

Options de souscription d'actions et valeurs mobilières donnant accès au capital

A la clôture de l'exercice, les options de souscriptions et les valeurs mobilières émises par la société WALLIX GROUP donnant accès à son capital se présentent comme suit :

AG	Directoire	Nature	Nombre de valeur autorisées	Nombre émis	Attribution	Valeurs caduques & annulées	Valeurs en circulation	Nombres d'actions potentielles (1)	Prix d'exercice en euros (1)	Date limite d'exercice
30/04/2012	21/12/2013	BSA 2012	1 422	1 422	1 422	0	1 422	14 220	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	BCE 2012	9 800	9 800	9 800	0	9 800	98 000	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	Options 2012	6 316	5 400	5 400	916	5 400	54 000	3,686	21/10/2018
12/06/2014	28/11/2014	BCE 2014	5 835	5 835	5 835	0	5 835	58 350	2,800	28/11/2019

(1) En tenant compte de la division par 10 du nominal de chaque action, décision prise lors de l'assemblée générale du 6 mai 2015

Ces options de souscriptions et valeurs mobilières donnant accès au capital de la société WALLIX GROUP sont détaillés au paragraphe XII ci-après.

Sûretés réelles accordées

Les sûretés réelles accordées par WALLIX GROUP en garantie du prêt OSEO de 400 000€, consistent en la souscription de deux contrats d'assurance groupe décès-invalidité auprès de la C.N.P :

Le premier contrat est conclu avec adhésion de M. GALZAIN à hauteur de 200 000€,

- Le second contrat est conclu avec adhésion de M. ROSSET à hauteur de 200 000€.

2. Filiales et participations – sociétés contrôlées

WALLIX GROUP contrôle au sens de l'article L 233-33 du Code de Commerce :

- la société **WALLIX**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, dont le siège est 250 bis, rue du Faubourg Saint-Honoré à PARIS – 75008, identifiée au système SIREN sous le n° 450 401 153 – RCS PARIS, dont l'activité est l'édition de logiciels et de services informatiques notamment en matière de sécurité informatique et de solutions de sécurité à base d'open source, à hauteur de 100% du capital de cette société.
- la société **WALLIX US CORP** localisée C/O KVB PARTNERS, World financial District, 60 Broad street Suite 3502 – NEW YORK – NY 10004 – ETATS UNIS, dont l'activité est l'édition de logiciels de sécurité informatique, à hauteur de 100% du capital de cette société.

L'activité des filiales est la suivante :

WALLIX :

La société WALLIX, filiale à 100 % de WALLIX GROUP et dont l'activité est l'édition et la mise en œuvre de solutions logicielles de gestion et de sécurité des infrastructures réseaux et systèmes a vu son chiffre d'affaires progresser de 3 505 479 euros au titre de l'exercice 2014 à 4 622 113 euros au titre de l'exercice 2015, soit 32% d'augmentation, pour un résultat net qui se traduit par une perte de 355 838 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

WALLIX se positionne sur le marché du PAM (Privileged Access Management, soit la gestion des utilisateurs à privilèges), en tant qu'éditeur de logiciels européen spécialisé dans la gestion des utilisateurs à privilèges, le contrôle d'accès et la traçabilité.

A travers sa solution Wallix Admin Bastion (WAB), WALLIX propose une solution de sécurité permettant la visibilité en profondeur du Système d'Information et contrôle absolu sur les actions de l'ensemble des utilisateurs privilégiés (traçabilité, audit, conformité, contrôle d'accès, enregistrement des sessions, gestion des mots de passe, authentification unique, surveillance en temps réel).

Historiquement, WALLIX s'est implantée chez les Grands Comptes et notamment dans les domaines de l'industrie, la défense, l'administration, les collectivités territoriales, la santé, les télécoms et les hébergeurs.

L'exercice 2015 a été particulièrement riche sur le plan produit pour WALLIX avec :

- en juillet 2015, le lancement de WAB On Demand (WOD), la première offre au monde de sécurisation et de traçabilité des comptes à privilèges à la demande (*Privileged Access Management On Demand*). Cette offre à destination des fournisseurs de services Cloud et aux hébergeurs, leur permet de garantir à leurs clients que seuls les bons utilisateurs ont les bons droits d'accès et qu'ils en font bon usage en ligne avec les conditions contractuelles de service. Le WOD leur permet également de se conformer aux exigences légales, réglementaires ou normatives du client final.
- En septembre 2015, le lancement de WAB Access Manager (WAM), premier portail web d'accès unifié de gestion des comptes à privilèges. Portail d'accès unique à l'ensemble des éléments stratégiques d'une infrastructure IT multi-sites, WAM offre une architecture parfaitement adaptée aux entreprises étendues, en particulier les entreprises internationales alliant une organisation informatique centralisée et des réseaux séparés. WAM est le déclencheur du déploiement sûr et maîtrisé des bastions d'administration à tous les utilisateurs, ressources instances et entités.

L'enrichissement de son offre logicielle, conformément à son plan stratégique, permet à WALLIX de se positionner sur de nouveaux segments de marché, en particulier les grands comptes et les hébergeurs de cloud.

WALLIX a également déposé deux demandes de brevet en 2015.

- Une première le 3 mars 2015, déposée sous le numéro FR15/51784 et intitulée « Transfert sécurisé d'information d'authentification » vise à protéger par un brevet le procédé qui permet à un administrateur système et réseau d'administrer une application en utilisant un client lourd d'administration (par exemple Oracle ou VMWare) sans avoir à se ré-authentifier dès lors qu'il s'est préalablement authentifié sur el WAB.
- Une seconde le 21 septembre 2015, déposée sous le numéro FR15/58890 et intitulée « Procédé de connexion sécurisée depuis un équipement informatique client à une ressource informatique », vise à protéger par un brevet un procédé permettant d'enrichir les données collectées lors d'une session d'utilisateur à privilèges.

Il est prévu dès le premier trimestre 2016 le lancement de la suite logicielle complète de WALLIX : la Wallix AdminBastion Suite. Le lancement de cette nouvelle solution renforcera l'offre du Groupe et lui permettra d'élargir sa couverture commerciale à l'ensemble du marché du *Privileged Account Management*, conformément à sa stratégie de développement.

A noter que Bpifrance a octroyé une subvention de 308 k euros à WALLIX dans le cadre de sa participation au programme HUMA dédié à la cyber-sécurité des objets connectés. Ce programme collaboratif permettra de développer des outils de sécurisation propres aux objets connectés face à l'explosion des menaces informatiques issues de ces nouveaux flux d'information.

Ce programme financé par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique rassemble des acteurs de référence du secteur tels Intrinsec, filiale du groupe Neurones spécialisée en sécurité informatique, Airbus Defense & Space Security (produits et services destinés aux usages militaires et astronautiques), l'INRIA (organisme public de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique), le CITI (laboratoire de recherche en informatique, réseau et communication numérique) ou encore Oberthur (cartes électroniques).

WALLIX US CORP :

WALLIX GROUP détient 100% du capital de la société WALLIX US CORP localisée à New-York (ETATS-UNIS). Cette société a pour activité la commercialisation de logiciels de sécurité informatique. Elle a vocation à développer cette activité auprès des acteurs Nord-américains.

Cette société n'a enregistré aucune commande au titre de l'exercice 2015.

Cette structure présente un chiffre d'affaires de néant au titre de l'exercice 2015.

3. Activité propre de la société WALLIX GROUP

WALLIX GROUP est une société spécialisée dans l'hébergement sécurisé d'applications critiques, ce qui regroupe les prestations suivantes : architecture, déploiement, exploitation et support. Une partie importante de l'activité de la société concerne des projets de GED (Gestion Electronique de Documents).

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 65% au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015, le résultat net de la Société affichant une perte légèrement supérieure à celle constatée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Au cours cet exercice, la Société a poursuivi et renforcé son activité de recentrage, entamée en 2012, vers des activités récurrentes. La société a ainsi sensiblement renforcé son positionnement sur ce segment d'activité.

3.1 Présentation des comptes de la société WALLIX GROUP

A la date du 31 décembre 2015 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à **795 269** euros contre **482 292** euros au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à **1 072 545** euros contre **688 854** euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **1 612 047** euros contre **1 221 605** euros au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation ressort à **(539 502)** euros contre **(532 752)** euros au titre de l'exercice précédent ;
- le montant des traitements et salaires s'élève à **478 349** euros contre **382 656** euros au titre de l'exercice précédent ;
- le montant des charges sociales s'élève à **204 293** euros contre **169 486** euros au titre de l'exercice précédent ;
- compte tenu d'un résultat financier de **11 440** euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **(528 062)** euros contre **(535 245)** euros au titre de l'exercice précédent ;
- compte tenu de ces éléments, d'un résultat exceptionnel de **(51 562) euros** et d'un montant d'impôt sur les sociétés de **(780)** euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de **578 843** euros contre une perte de **535 245** euros au titre de l'exercice précédent ;
- au 31 décembre 2015, le total du bilan de la société s'élevait à **12 345 812** euros contre **3 932 955** euros au titre de l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Est joint en annexe au présent rapport le tableau prévu à l'article R 225-102 du Code de Commerce.

Il est précisé que l'effectif moyen de la société était de 5 salariés au titre de l'exercice 2015.

3.2 Analyse de la situation financière au 31 décembre 2015 de la société WALLIX GROUP

Le montant des emprunts et dettes auprès des établissements de crédits est de **20 000 €** contre **100 000 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des découverts et concours bancaires est de **539 €** contre **226 €** au titre de l'exercice précédent

Le montant des dettes et emprunts divers est de **126 604 €** contre **127 198 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés est de **175 725 €** contre **76 885 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dettes fiscales et sociales est de **253 544 €** contre **207 341 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres dettes est de **33 015 €** contre **12 365 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant des produits constatés d'avance est de **65 412 €** contre **64 069 €** au titre de l'exercice précédent.

Le montant global des dettes de la société s'élève à **674 840 €** contre **588 084 €** au titre de l'exercice précédent.

3.3 Affectation du résultat de la société WALLIX GROUP

Il est proposé d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à **578 843,22** euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui serait ainsi porté de **(2 932 209,46)** euros à **(3 511 052,68)** euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

3.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts (CGI), il est indiqué que les comptes de l'exercice écoulé prennent en compte les dépenses et charges somptuaires, visées par l'article 39-4 du CGI et non déductibles du résultat fiscal s'élevant à **8 603 €** au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme.

L'impôt théorique afférent à ces charges non déductibles est de **2 868 €**.

II. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le conseil de surveillance de la société WALLIX GROUP a décidé lors de sa réunion du 13 janvier 2016 de transférer le siège social de la société WALLIX GROUP du 118 rue de Tocqueville, 75017 Paris au 250 bis rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris à compter du 15 février 2016.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier le transfert du siège social de la société WALLIX GROUP du 118 rue de Tocqueville, 75017 Paris au 250 bis rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, effectif depuis le 15 février 2016, décidé par le conseil de surveillance lors de sa séance du 13 janvier 2016.

Hormis, le transfert de siège social de la société WALLIX GROUP aucun élément particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2015.

III. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement en 2015.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

WALLIX GROUP entend maintenir son activité historique de services et d'hébergement d'applications critiques.

V. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance	Total Dettes fournisseurs	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
31/12/2015	92 797	84 687	0	0	8 110
31/12/2014	42 476	38 110	0	0	4 366
31/12/2013	30 850	17 813	0	8 671	4 366

VI. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

- Conformément à l'article L 225-102 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire

Identité des mandataires	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe, française ou étrangère)
Jean-Noël de Galzain <i>(Président du directoire)</i>	26 mai 2014	25 mai 2017	-Administrateur Revital Emploi (Association) -Membre et Vice-Président du Pôle de compétitivité System@tic -Administrateur d'Auriga Bioseed -Président d'Hexatrust (Association) -Membre du conseil d'Ecole de Telecom ParisTech - Représentant permanent de la société Revital'Emploi, membre du conseil de surveillance de Scientipôle Capital
Amaury Rosset <i>(Membre du comité des rémunérations)</i>			Néant
Dominique Meurisse			Néant

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de surveillance

Identité des mandataires	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe française ou étrangère)
Didier Lesteven <i>(Président du conseil de surveillance)</i>	12 juin 2014	Assemblée Générale tenue en 2017	-Président du conseil d'administration Total Immersion SA (jusqu'au 14 novembre 2015)
Jacques Chatain <i>(Vice-Président du conseil de surveillance)</i>	12 juin 2014	Assemblée Générale tenue en 2017	-Président du directoire d'Auriga Partners SA - représentant permanent de la société Auriga Partners, administrateur de Miliboo SA*
Auriga Partners représentée par Sébastien Descarpenteries <i>(Membre du comité des rémunérations)</i>	6 mai 2015	Assemblée Générale tenue en 2018	<p><u>Auriga Partners :</u> -Membre du conseil de surveillance d'Amoeba, d'Availpro, de Cytoo, de Fabentech, de Firalis, de Pherecydes Pharma, de Pylote SAS, de Theranexus, de TXcell*, d'Aveni (<i>M. Sébastien Descarpenteries agit en tant représentant permanent d'Auriga Partners</i>)</p> <p>-Membre du conseil d'administration de Bonita Soft, de CellNovo Group*, de Domain Therapeutics, d'Exo Platform, d'Isocell, de Median Technologies, de Miliboo*, de Convertigo (<i>M. Sébastien Descarpenteries agit en tant représentant permanent d'Auriga Partners</i>) -Censeur de Codenvy</p> <p><u>M. Sébastien Descarpenteries :</u> - Membre du Directoire d'Auriga Partners (Directeur Général)</p>
TDH représentée par Thierry Dassault <i>(Membre du comité des rémunérations)</i>	12 juin 2014	Assemblée Générale tenue en 2017	<p><u>TDH :</u> -Membre du conseil d'administration d'Halys SA (<i>M. Thierry Dassault agit en tant représentant permanent de TDH</i>)</p> <p><u>Thierry Dassault :</u> -Directeur général délégué et membre du conseil de surveillance du Groupe Industriel Marcel Dassault SAS -Membre du conseil d'administration de Dassault Média SA, de la Société du Figaro SAS, de Gaumont SA*, de Dassault Belgique Aviation -Président et membre du conseil d'administration de Keynectis SA (OpenTrust) -Membre du conseil de surveillance de Particulier et Finances Editions SA</p>

Access2Net représentée par Pierre-Yves Dargaud	12 juin 2014	Assemblée Générale tenue en 2017	<u>Access2Net :</u> -Administrateur de Beqom -Administrateur de Sidetrade* (<i>M. Pierre-Yves Dargaud agit en tant représentant permanent de Access2Net</i>) <u>Pierre-Yves Dargaud :</u> - Président du directoire d'Access2Net - Président d'AP Management -Vice-Président du conseil de surveillance de Navigaia ⁽²⁾
Sopromec Participations représentée par Stéphane Taunay	12 juin 2014	n/a ¹	<u>Sopromec Participations :</u> -Membre du comité de surveillance de Logitrade Holding SAS <u>Stéphane Taunay :</u> -Président du directoire de Sopromec Participations SA -Président de Fondélia SAS
<u>Censeur</u> FPCI FSN-PME Ambition Numérique représenté par BPI France Investissement, lui-même représenté par Jocelyne Cerasa	12 juin 2014	Assemblée Générale tenue en 2017	Néant

(1) La société Sopromec Participations a démissionné de ses fonctions de membre du conseil de surveillance le 11 février 2016.

(2) Le mandat de Pierre-Yves Dargaud a pris fin le 7 mai 2015.

* Société cotée

2. Enveloppe de jetons de présence

Le montant global des jetons de présence à verser aux membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été fixé par l'assemblée générale du 6 mai 2015 statuant sur les comptes 2014 à 18 000 euros par an et ce jusqu'à décision contraire.

Pour l'année 2016, nous vous proposons de porter le montant des jetons de présence de 18.000 euros à 50 000 euros.

Le montant des jetons de présence pourra être revu par l'Assemblée Générale mais, en l'absence de décision contraire, serait maintenu pour les exercices à venir.

VII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il vous est donné lecture du rapport Général du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions règlementées visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce.

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Nous vous rappelons que seules les conventions nouvelles conclues au cours du dernier exercice clos sont soumises à la présente Assemblée.

Les actionnaires seront invités à en prendre acte.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce, nous vous informons que la société WALLIX SARL a conclu le 21 mars 2016 un contrat de prestation de service avec la société D.L.C&S représentée par Monsieur Didier Lesteven, président du Conseil de surveillance de la société WALLIX GROUP. Aux termes de ce contrat, la société D.L.C&S assurera une mission de conseil indépendant pour le compte de WALLIX SARL.

VIII. ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2015

Au 31 décembre 2015, les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital social de la société telle que définie à l'article L.225-102 du code de commerce.

IX. PRISE DE PARTICIPATION DE 5, 10, 20, 33.33, 50, 66.66% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE OU PRISE DE CONTROLE

Néant

X. ACTIONS D'AUTOCONTROLE ET PARTICIPATIONS CROISEES

Néant

XI. AVIS DE DETENTION DE PLUS DE 10% DU CAPITAL D'UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTIONS

Néant

XII. REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE AU 29 FEVRIER 2016

Au 29 février 2016, le capital social de la société WALLIX GROUP est réparti de la manière suivante :

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% de droits de vote	Nombre d'actions pouvant être souscrites par exercice des BCE	Nombre d'actions pouvant être souscrites par exercice des BSA	Nombre d'actions pouvant être souscrites par exercice des Options	Nombre d'actions total post exercice instruments dilutifs	% du capital post dilution
Jean-Noël de Galzain	702 410	1 404 620	17,57%	21,52%	103 290			805 700	19,08%
Amaury Rosset	244 320	488 440	6,11%	7,49%	42 250			286 570	6,79%
Dominique Meurisse	17 850	17 850	0,45%	0,27%	10 810		22 500	51 160	1,21%
Total Dirigeants Mandataires sociaux	964 580	1 910 910	24,13%	29,28%	156 350	-	22 500	1 143 430	27,08%
AURIGA PARTNERS	603 690	999 440	15,10%	15,32%				603 690	14,30%
TDH	433 170	717 130	10,84%	10,99%				433 170	10,26%
ACCESS2NET	109 000	218 000	2,73%	3,34%				109 000	2,58%
SOPROMECPARTICIPATIONS	50 005	100 010	1,25%	1,53%				50 005	1,18%
Didier Lesteven	4 000	8 000	0,10%	0,12%		14 220		18 220	0,43%
Total Mandataires sociaux hors dirigeants	1 199 865	2 042 580	30,02%	31,30%	-	14 220	-	1 214 085	28,76%
FPCI FSN PME / Bpifrance Investissement	350 000	700 000	8,76%	10,73%				350 000	8,29%
Salariés	55 050	99 420	1,38%	1,52%			31 500	86 550	2,05%
Auto-détention	10 344	-	0,26%	0,00%				10 344	0,25%
Business Angels	373 558	728 866	9,35%	11,17%				373 558	8,85%
FLOTTANT	1 043 783	1 043 783	26,11%	16,00%				1 043 783	24,72%
TOTAL	3 997 180	6 525 559	100,00%	100,00%	156 350	14 220	54 000	4 221 750	100,00%

Capital potentiel

La Société a procédé à l'émission de bons de souscription d'actions (BSA 2012) et de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE 2012 et BCE 2014) ainsi qu'à l'attribution d'options de souscription d'actions (Option 2012) dont le détail figure ci-dessous.

- **Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise**

L'exercice intégral de l'ensemble des 9 800 BCE 2012 et 5 835 BCE 2014 attribués et encore en circulation pourrait conduire à la création de 15.635 actions ordinaires nouvelles après prise en compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions décidée par l'Assemblée Générale Mixte réunie le 6 mai 2015.

	BCE 2012	BCE 2014
Date d'assemblée	30 avril 2012	12-juin-14
Date du Directoire	21 octobre 2013	28 novembre 2014
Nombre de BSPCE autorisés (par l'Assemblée)	9 800	5 835
Nombre total de BSPCE attribués (par le Directoire)	9 800	5 835
Nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des BSPCE (après division du nominale par 10)	98 000	58 350
dont le nombre total pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	98 000	58 350
Jean-Noël de Galzain	72 720	30 570
Amaury Rosset	25 280	16 970
Dominique Meurisse	-	10 810
Point de départ d'exercice des BSPCE	21 octobre 2013	28 novembre 2014
Date limite d'exercice des BSPCE	21 octobre 2018	28 novembre 2019
Prix de souscription des BSPCE (pour 10 actions de 0,10€ de nominal)	36,86	28,00
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	NA	NA
Nombre d'actions souscrites à la date d'enregistrement du document de base	0	0
Nombre cumulé de BSPCE annulés ou caducs	0	0
BSPCE restants en circulation à la date d'enregistrement du document de base	9 800	5 835

- **Bons de souscription d'actions**

L'exercice intégral de l'ensemble des 1 422 BSA attribués et encore en circulation pourrait conduire à la création de 14.220 actions ordinaires nouvelles après prise en compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions par l'Assemblée Générale Mixte réunie le 6 mai 2015.

	BSA 2012
Date d'assemblée	30 avril 2012
Date du directoire	21 octobre 2013
Nombre de BSA autorisés (par l'Assemblée)	1 422
Nombre de BSA émis (par le Directoire)	1 422
Nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des bons (après division du nominale par 10)	14 220
Dont le nombre pouvant être souscrits par les mandataires sociaux Didier Lesteven	14 220
Point de départ d'exercice des BSA	21 octobre 2013
Date limite d'exercice des BSA	21 octobre 2018
Prix d'émission du BSA (€)	1,11
Prix d'exercice du BSA (pour 10 actions de 0,10 € de nominal, €)	36,86
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	NA
Nombre d'actions souscrites à la date d'enregistrement du document de base	0
Nombre cumulé de BSA caducs ou annulés à la date d'enregistrement du document de base	0
BSA restants en circulation à la date d'enregistrement du document de base	1 422

- **Plan de stocks options**

	Options 2012*
Date d'assemblée	30 avril 2012
Date du directoire	21 octobre 2013
Nombre d'Options autorisées (par l'Assemblée)	6 316
Nombre d'Options attribuées (par le Directoire)	5 400
Nombre total d'actions pouvant être souscrites (après division du nominale par 10)	54 000
Dont le nombre pouvant être souscrit par les mandataires sociaux	
Dominique Meurisse	22 500
Nombre de bénéficiaires non mandataires	2
Nom des bénéficiaires :	
Serge Adda (Directeur technique)	22 500
Julien Patriarca (Responsable du support)	9 000
Prix de souscription de 10 actions de 0,10 € de nominal (€)	36,86
Point de départ d'exercice des Options	21 octobre 2013
Date d'expiration	21 octobre 2018
Modalité d'exercice	3 tranches d'exercices sous conditions de présence**
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à la date du document de base (après prise division du nominale par 10)	30 750
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions caduques ou annulées à la date d'enregistrement du document de base	0
Nombre d'options de souscription d'actions restant à souscrire à la date du document de base	2 325

* Les Options 2012 sont toutes des options de souscription d'actions.

** Séquence d'attribution des Options 2012 :

- au 15 octobre 2013, sous réserve de leur présence dans la Société à cette date :
 - 750 Options 2012 à Monsieur Serge ADDA
- au 15 juin 2014, sous réserve de leur présence dans la Société à cette date :
 - 750 Options 2012 à Monsieur Serge ADDA
 - 1 125 Options 2012 à Monsieur Dominique MEURISSE
 - 450 Options 2012 à Monsieur Julien PATRIARCA
- au 15 juin 2015, sous réserve de leur présence dans la Société à cette date :
 - 750 Options 2012 à Monsieur Serge ADDA
 - 1 125 Options 2012 à Monsieur Dominique MEURISSE
 - 450 Options 2012 à Monsieur Julien PATRIARCA

XIII. NOMBRE D' ACTIONS ACHETÉES ET VENDUES AU COURS DE L' EXERCICE PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DES ARTICLES L.225-208 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Le Directoire a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2015 (dans sa trente-troisième résolution à caractère ordinaire), pour une période de dix-huit mois, à procéder à l'achat des actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a procédé, conformément aux autorisations conférées par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2015, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 24 218
Cours moyen des achats : 8,86320€
- Nombre d'actions vendues : 10 707
Cours moyen des ventes : 8,72583€
- Montant total des frais de négociation : 1 819,77€(TTC)

Au 31 décembre 2015, la société détenait 13 511 actions propres (soit 0,34 % du capital) dont la valeur évaluée au cours de clôture (8,30 €) s'établit à 112 141,30 € et la valeur nominale à 1.351,10 €.

100% des acquisitions effectuées au cours de l'exercice écoulé (soit 24 218 actions représentant 0,61% du capital), l'ont été pour répondre à l'objectif d'animation du titre. A cet effet, la société WALLIX GROUP a conclu, le 19 juillet 2015, avec Louis Capital Markets un contrat de liquidité. Il est rappelé que lors de la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

Aucune réallocation n'a été effectuée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2015 expirant le 5 novembre 2016, il est proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de la renouveler dans les conditions décrites ci-après.

XIV. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS AUTO-DETENUES (ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous proposons de conférer au Directoire, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 6 mai 2015 dans sa trente-troisième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action WALLIX GROUP par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera.

Ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

La société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 16 euros par action et, en conséquence, le montant maximal de l'opération à 6.395.488 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Directoire, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

XV. DELEGATIONS FINANCIERES

Pour permettre de poursuivre une politique d'actionnariat salarié incitative et de nature à conforter le développement de l'entreprise, nous vous proposons d'autoriser le Directoire à procéder à l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions et d'actions gratuites ainsi qu'à l'émission de bons de souscription d'actions (BSA), de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) dans les conditions suivantes :

1. Délégation en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR)

Nous avons décidé de vous soumettre un projet de résolution portant sur une délégation à donner au Directoire en vue d'émettre au profit d'une catégorie de personnes :

- des bons de souscription d'actions (BSA),
- des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE),
- des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR).

Cette délégation serait consentie pour une durée de dix-huit mois, à compter du jour de l'Assemblée et présenterait les caractéristiques précisées ci-après.

Si cette délégation est utilisée par le Directoire, ce dernier établira conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce, un rapport complémentaire, certifié par les commissaires aux comptes, décrivant les conditions définitives de l'opération.

- Motifs de la délégation d'émission de BSA, BSAANE, BSAAR, de la suppression du droit préférentiel de souscription et caractéristiques de la catégorie de personnes

Il vous est proposé une délégation permettant l'émission de BSA, BSAANE et/ou BSAAR pour les motifs suivants : afin de permettre à (i) aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou d'une société du groupe au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce et/ou (ii) à des prestataires ou consultants ayant signé un contrat avec la Société ou une société du groupe au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce d'être intéressés à l'évolution du cours de l'action, à condition d'accepter de prendre un risque en souscrivant le bon.

Dans cette optique, nous vous proposons de décider la suppression de votre droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de personnes présentant les caractéristiques suivantes dans les conditions de l'article L. 225-138 du Code de commerce :

- (i) les salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou d'une société du groupe au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ; et/ou
- (ii) les prestataires ou consultants ayant signé un contrat avec la Société ou une société du groupe au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce

Il appartiendrait au Directoire mettant en œuvre la délégation de fixer la liste des bénéficiaires au sein de la catégorie de personnes définie ci-dessus et le nombre de bons à attribuer à chacun d'eux.

Il est précisé que les membres du Directoire, Messieurs Jean-Noël de Galzain et Amaury Rosset ainsi que Monsieur Didier Lesteven, Président du Conseil de surveillance, seront exclus du vote de cette résolution.

- Caractéristiques des BSA, BSAANE et BSAAR susceptibles d'être émis

Les BSA, BSAANE et/ou BSAAR pourraient être émis en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques déterminés par le Directoire et donnerait droit de souscrire et/ou d'acheter à des actions WALLIX GROUP à un prix fixé par le Directoire lors de la décision d'émission selon les modalités de fixation du prix définies ci-après.

La délégation emporterait ainsi renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de la Société susceptibles d'être émises sur exercice des bons au profit des titulaires de BSA, BSAANE et/ou BSAAR.

Les caractéristiques des BSA, BSAANE et/ou BSAAR pouvant être émis en vertu de la délégation seraient fixées par le Directoire lors de leur décision d'émission.

Ce dernier aurait tous les pouvoirs nécessaires, dans les conditions fixées par la loi et prévues ci-dessus, pour procéder aux émissions de BSA, BSAANE et/ou BSAAR et notamment fixer la liste précise des bénéficiaires au sein de la catégorie de personnes définie ci-dessus, la nature et le nombre de bons à attribuer à chacun d'eux, le nombre d'actions auxquelles donnerait droit chaque bon, le prix d'émission des bons et le prix de souscription et ou d'acquisition des actions auxquelles donneraient droit les bons dans les conditions prévues ci-dessus, les conditions et délais de souscription et d'exercice des bons, leurs modalités d'ajustement, et plus généralement l'ensemble des conditions et modalités de l'émission ;

- Prix de souscription et/ou d'acquisition des actions sur exercice des BSA, BSAANE et/ou BSAAR

Le prix de souscription et/ou d'acquisition des actions auxquelles donneraient droit les bons serait au moins égal à la moyenne des cours de clôture de l'action WALLIX GROUP aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision d'émission des bons.

Ce prix serait déterminé par le Directoire décidant l'émission des bons.

- Montant maximal de l'augmentation de capital pouvant découler de l'exercice des BSA, BSAANE et/ou BSAAR qui pourraient être attribués en vertu de la délégation

Le montant nominal global des actions auxquels les bons émis en vertu de la présente délégation sont susceptibles de donner droit ne pourrait être supérieur à 2% du capital social existant au jour de la présente Assemblée. A ce plafond s'ajouterait, le cas échéant, la valeur nominale des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des titulaires de BSA, BSAANE, BSAAR. Ce plafond serait indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.

Si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Directoire pourra utiliser les facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions,
- répartir librement, au sein de la catégorie de personnes ci-dessus définie, tout ou partie des BSA, BSAANE, BSAAR non souscrits.

A cet égard, le Directoire aurait tous pouvoirs pour constater la réalisation de l'augmentation de capital pouvant découler de l'exercice des BSA, BSAANE et/ou BSAAR et procéder à la modification corrélative des statuts. Il pourrait à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.

3. Autorisation d'attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire, pour une durée de 38 mois, à consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au profit des salariés, de certains d'entre eux, ou de certaines catégories du personnel, et/ ou des mandataires sociaux définis par la loi, tant de la Société que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le nombre total des options pouvant être octroyées par le Directoire au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital social existant au jour de la présente Assemblée, étant précisé que sur ce plafond, s'imputerait le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Directoire au titre de l'autorisation qui suit.

Le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires serait fixé le jour où les options seront consenties par le Directoire conformément aux dispositions de l'article L. 225-177 alinéa 4 du Code de commerce.

La durée des options fixée par le Directoire ne pourrait excéder une période de 5 ans, à compter de leur date d'attribution.

Ainsi, le Directoire disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, de tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus, fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront, le cas échéant, être réalisées, modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

4. Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et / ou certains mandataires sociaux)

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire, pour une durée de 38 mois à procéder, dans le cadre de l'article L 225-197-1 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions nouvelles résultant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, ou d'actions existantes.

Les bénéficiaires de ces attributions pourraient être :

- les membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
- les mandataires sociaux qui répondent aux conditions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Directoire au titre de la présente autorisation ne pourrait dépasser 3% du capital social existant au jour de la présente Assemblée

étant précisé que sur ce plafond, s'imputerait le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées par le Directoire au titre de l'autorisation qui précède.

L'attribution des actions aux bénéficiaires serait définitive au terme d'une période d'acquisition dont la durée serait fixée par le Directoire, celle-ci ne pouvant être inférieure à un an. Les bénéficiaires devraient ensuite conserver ces actions pendant une durée fixée par le Directoire, étant précisé que le délai de conservation ne pourrait être inférieur à un an à compter de l'attribution définitive desdites actions. Toutefois, le Directoire serait autorisé, dans la mesure où la période d'acquisition pour tout ou partie d'une ou plusieurs attributions serait au minimum de deux ans, à n'imposer aucun délai de conservation pour les actions en cause.

Par exception, l'attribution définitive interviendrait avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

La présente autorisation emporterait de plein droit renonciation à votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Ainsi, le Directoire disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, de tous pouvoirs pour fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions gratuites parmi les personnes remplissant les conditions fixées ci-dessus ainsi que le nombre d'actions revenant à chacun d'eux, déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'influer sur la valeur des actions à attribuer et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation, le cas échéant constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserves indisponibles des sommes requises pour la libération des actions nouvelles à attribuer, décider la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement, procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution et généralement faire dans le cadre de la réglementation en vigueur, tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

5. Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital au profit des adhérents d'un PEE

Nous soumettons à votre vote la présente résolution, afin d'être en conformité avec les dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, aux termes duquel l'Assemblée Générale Extraordinaire doit également statuer sur une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, lorsqu'elle délègue sa compétence pour réaliser une augmentation de capital en numéraire.

Dans le cadre de cette délégation, nous vous proposons d'autoriser le Directoire, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des adhérents à un ou plusieurs plans d'épargne entreprise ou de groupe établis par la Société et/ou les entreprises françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce et de l'article L.3344-1 du Code du travail.

En application des dispositions de l'article L.3332-21 du Code du travail, le Directoire pourrait prévoir l'attribution aux bénéficiaires, à titre gratuit, d'actions à émettre ou déjà émises ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société à émettre ou déjà émis, au titre (i) de

l'abondement qui pourrait être versé en application des règlements de plans d'épargne d'entreprise ou de groupe, et/ou (ii), le cas échéant, de la décote.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale supprimerait le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le montant nominal maximum des augmentations de capital qui pourraient être réalisées par utilisation de l'autorisation serait de 0,5% du montant du capital social atteint lors de la décision du Directoire de réalisation de cette augmentation, étant précisé que ce montant serait indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital. A ce montant s'ajouterait, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions ordinaires à émettre pour préserver, conformément à la loi et aux éventuelles stipulations contractuelles applicables prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des titres de capital de la Société.

Cette délégation aurait une durée de 26 mois.

Il est précisé que, le prix des actions à souscrire serait déterminé conformément aux méthodes indiquées à l'article L. 3332-20 du Code du travail.

Le Directoire aurait tous pouvoirs pour :

- procéder aux évaluations à faire afin d'arrêter, à chaque exercice sous le contrôle des commissaires aux comptes, le prix de souscription ;
- attribuer gratuitement des actions de la société ou d'autres titres donnant accès au capital, dans la limite de l'avantage fixé par la loi et déterminer le nombre et la valeur des titres qui seraient ainsi attribués.

Le Directoire disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

XVI. MODIFICATION ET MISE EN HARMONIE DES STATUTS

1. Modification de l'article 8 des statuts de la société « Forme des titres de capital et autres valeurs mobilières – Identification des actionnaires – Franchissements de seuils de participation »

L'ordonnance n°2015-1576 du 3 décembre 2015, a modifié le régime légal de déclaration à l'émetteur des franchissements de seuils sur Alternext.

Désormais, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, est tenue d'informer l'émetteur, du franchissement, à la hausse ou à la baisse, des seuils légaux de 50% et 95% en capital ou en droits de vote.

En conséquence, il vous sera proposé d'instaurer des franchissements de seuils statutaires à déclarer à l'émetteur et de modifier, en conséquence, l'article 8-3 des statuts de la société « Forme des titres de capital et autres valeurs mobilières – Identification des actionnaires – Franchissements de seuils de participation » comme suit le reste de l'article demeurant inchangé :

« 8-3 Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 2/3 ou 90% du capital ou des droits de vote informe la société dans un délai 4 jours de bourse, avant clôture, à compter du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède.

L'information mentionnée à l'alinéa précédent est également donnée dans les mêmes délais lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils mentionnés par cet alinéa.

En cas de non respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social. »

2. Mise en harmonie de l'article 9 « Modification du capital – Rompus » des statuts de la Société

Il est rappelé que l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 et le décret 2015-545 du 18 mai 2015 ont modifié le régime des rompus.

En conséquence, il vous sera proposé de modifier comme suit l'alinéa 3 de l'article 9 des statuts de la Société afin de mettre en harmonie ledit article avec les dispositions légales et réglementaires susvisées, le reste de l'article demeurera inchangé :

« Les augmentations et réductions du capital sont réalisées nonobstant l'existence de rompus. L'assemblée générale extraordinaire pourra décider que les éventuels rompus seront cédés et leur prix réparti conformément aux dispositions légales et réglementaires ou bien encore que les actionnaires possédant un nombre de titres inférieur à celui requis pour exercer un droit de conversion, d'échange ou d'attribution doivent faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente des titres nécessaires ».

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Directoire

ANNEXE 1 : TABLEAU DU RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2015	2014	2013	2012	2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	399 718	303 468	263 035	263 035	194 702
Nb d'actions ordinaires et actions P	3 997 180	303 468	263 035	263 035	194 702
Nb maximal d'actions futures à créer par souscription d'obligations	0	0	0	3 333	14 166
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires HT	795 269	482 292	371 939	519 668	709 944
Résultat avant impôts, participation, dotations amortissements et provisions	(648 466)	(556 168)	(496 836)	(977 725)	(485 706)
Impôts société					
Dotations Amortissements et Provisions	35 467	11 111	30 146	121 301	4 205
Reprise provisions	104 490	32 035	1 420	20 590	33 000
Résultat après impôt, participation, dotation Amortissements et provisions	(578 843)	(535 245)	(525 562)	(1 078 436)	(456 911)
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation, dotations amortissements et provisions	(0)	(2)	(2)	(4)	(2)
Résultat après impôt, participation, dotation Amortissements et provisions	(0)	(2)	(2)	(4)	(2)
Personnel					
Effectif moyen des salariés	5	4	4	5	4
Masse salariale	478 349	382 656	322 980	353 005	283 369
Sommes versées en charges patronales (cpte 645)	204 293	169 486	147 403	158 196	124 969

ANNEXE 2 – TABLEAU RECAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIERES SUSCEPTIBLES D’ENTRAINER UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Plafond autorisé	Utilisations au cours des exercices précédents	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015	Montant résiduel au 29 février 2016
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	06/05/2015	05/07/2017	20.000.000€	n/a	Néant	20.000000€
Autorisation d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec maintien du DPS	06/05/2015	05/07/2017	200.000€ pour les actions* 20.000.000€ pour les titres de créances	n/a	Néant	200.000€ pour les actions* 20.000.000€ pour les titres de créances
Autorisation d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	06/05/2015	05/07/2017	200.000€ pour les actions* 20.000.000€ pour les titres de créances	n/a	Néant	200.000€ pour les actions* 20.000.000€ pour les titres de créances
Autorisation d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	06/05/2015	05/07/2017	200.000€ pour les actions* (Limité à 20% du capital par an) 20.000.000€ pour les titres de créances	n/a	Néant	200.000€ pour les actions* (Limité à 20% du capital par an) 20.000.000€ pour les titres de créances
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	06/05/2015	05/07/2017	0,5% du capital social	n/a	Néant	0,5% du capital social
Autorisation d'émettre des stock-options	06/05/2015	05/07/2018	4% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le directoire**	n/a	Néant	4% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le directoire**
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	06/05/2015	05/07/2018	4% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le directoire**	n/a	Néant	4% du capital social existant au jour de la décision de leur attribution par le directoire**
Autorisation d'attribuer des BSA, BSAANE, BSAAR	06/05/2015	05/11/2016	1% du capital au jour de la décision de leur attribution par le directoire	n/a	Néant	1% du capital au jour de la décision de leur attribution par le directoire

*Plafond commun / **Plafond commun

ANNEXE 3 -TABLEAU DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES (Articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du RG AMF)

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société Access2Net a déclaré à l'AMF l'opération suivante :

Nom et prénom	Access2Net
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Membre du conseil de surveillance
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	-
Description de l'instrument financier	Actions
Cessions d'instruments financiers :	6 859
Montant total des cessions	51 238€
Acquisitions d'instruments financiers :	-
Montant total des acquisitions	-

Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les opérations suivantes ont été réalisées par Access2Net :

Nom et prénom	Access2Net
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Membre du conseil de surveillance
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	-
Description de l'instrument financier	Actions
Cessions d'instruments financiers :	17 998
Montant total des cessions	144 923€
Acquisitions d'instruments financiers :	-
Montant total des acquisitions	-



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Wallix Group S.A.

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015
Wallix Group S.A.
250 bis, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Ce rapport contient 33 pages
Référence : CF-162-06



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Wallix Group S.A.

Siège social : 250 bis, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Capital social : €.399.718

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Wallix Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Principes comptables
 - Reconnaissance du revenu

Le paragraphe 5, Note 8 « Chiffres d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Activation de frais de développement

Le paragraphe 2, Note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Immobilisations incorporelles » fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 29 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre



Clément Fruchard
Associé



Etats Financiers Consolidés

31 décembre 2015

250 Bis rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
BILAN CONSOLIDÉ	4
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	7
1 – REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE	7
• DECLARATION DE CONFORMITE DU REFERENTIEL DU GROUPE	7
• BASE DE CONSOLIDATION	7
• CHANGEMENT DE METHODE	7
• JUGEMENT ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE	7
• METHODES DE CONSOLIDATION	8
• MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRESENTATION	8
• CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN DEVISES	8
• ÉLIMINATION DES OPERATIONS INTERNES AU GROUPE	9
2 – REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE	10
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10
• GENERALITE	10
• FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	10
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
• IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL	11
• IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
• DEPRECIATION DES ACTIFS	11
• PROVISIONS POUR RISQUES	12
• STOCKS	12
• CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12
• VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
• OPERATIONS EN DEVISES	12
• ENGAGEMENTS DE RETRAITES	13
• IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES	13
• CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET SUBVENTION D'EXPLOITATION	14
• CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	14
• SUBVENTIONS D'EXPLOITATION RETRAITEES EN PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (PCA) :	15
• RESULTAT EXCEPTIONNEL	15
• RESULTAT PAR ACTION	15
• TRAITEMENT COMPTABLE DU CICE	15
3 – ACTIVITE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	16

• ACTIVITE DU GROUPE	16
• EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SUR LA PERIODE	16
• CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE IF RESEARCH	16
• INTRODUCTION EN BOURSE / AUGMENTATION DE CAPITAL	16
• CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET AUTRES SUBVENTIONS	16
• EVENEMENTS POST-CLOTURE	16
4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
• ELEMENTS NOTABLES SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
• DATE D'ARRETE DES COMPTES	17
• ENTITES APPARTENANT AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
5 – NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	18
NOTE 1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 2 - IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	19
• SYNTHESE	19
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
• IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20
NOTE 3 - STOCKS	20
NOTE 4 - CREANCES	21
NOTE 5 - PROVISIONS	21
• PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
• PROVISION SUR ACTIF CIRCULANT	22
NOTE 6 - DETTES FINANCIERES	22
NOTE 7 - DETTES D'EXPLOITATION	23
NOTE 8 - CHIFFRE D'AFFAIRES	24
NOTE 9 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	25
NOTE 10 - CHARGES DE PERSONNEL	25
NOTE 11 - RESULTAT FINANCIER	26
NOTE 12 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	26
NOTE 13 - ANALYSE DE L'IMPOT	27
NOTE 14 - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	28
NOTE 15 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	28
NOTE 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
• CAPITAL POTENTIEL	28
• SURETES REELLES ACCORDEES	29

BILAN CONSOLIDÉ

En Milliers d'Euros

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	2	3 667	3 145
Immobilisations corporelles	2	286	189
Immobilisations financières	2	395	81
Actif immobilisé		4 348	3 414
Stocks	3	8	32
Clients et comptes rattachés	4	2 093	1 940
Autres créances et comptes de régularisation	4	1 804	1 702
Actif d'impôts différés	13		
Trésorerie et équivalents	TFT	8 769	1 155
Actif circulant		12 674	4 829
Total de l'actif		17 022	8 244

PASSIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Capital		400	303
Primes		14 768	5 960
Réserves consolidées		-3 473	-3 152
Ecart de conversion		-7	-3
Résultat part du groupe		-1 113	-321
Capitaux propres	1	10 575	2 787
Intérêts minoritaires			
Provisions pour risques et charges	5	161	75
Passif d'impôts différés	13		
Emprunts et dettes financières	6	937	1 029
Fournisseurs et comptes rattachés	7	478	346
Autres dettes et comptes de régularisation	7	4 871	4 006
Total du passif		17 022	8 244

COMPTE DE RÉSULTAT

En Milliers d'Euros

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	8	5 295	3 972
Autres produits d'exploitation	9	2 356	1 842
Achats & variations de stocks		-257	-180
Autres charges d'exploitation		-2 418	-1 319
Impôts et taxes		-116	-84
Charges de personnel	10	-4 790	-3 641
Dotations aux amortissements et aux provisions		-1 143	-913
Résultat d'exploitation		-1 074	-322
Charges et produits financiers	11	13	3
Résultat courant des entreprises intégrées		-1 061	-320
Charges et produits exceptionnels	12	-53	0
Impôts sur les résultats	13	1	-1
Résultat net des entreprises intégrées		-1 113	-321
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 113	-321
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		-1 113	-321
Résultat par action (en euros)		-0,314	-1,058
Résultat dilué par action (en euros)		-0,314	-1,058
Nombre d'actions à la clôture		3 997 180	303 468
Nombre moyen pondéré d'action sur la période		3 547 701	303 468

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net des sociétés intégrées	-1 113	-321
- Amortissements et provisions (1)	1 127	913
- Variation des impôts différés		0
- Plus-values de cession d'actif	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	14	592
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	762	147
Flux net de trésorerie généré par l'activité	775	738
- Acquisitions d'immobilisations	-1 931	-1 255
- Cessions d'immobilisations	7	50
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 924	-1 205
- Augmentation de capital en numéraire et primes d'émission	8 905	1 119
- Emissions d'emprunts		
- Remboursements emprunts	-143	-126
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	8 762	993
- Incidence des variations de change		
Variation de la trésorerie	7 613	527
Trésorerie d'ouverture	1 155	628
Trésorerie de clôture	8 767	1 155
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
Analyse de la trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement	8 533	1 054
Disponibilités et équivalents de trésorerie	236	101
Découverts bancaires et équivalents	-1	-1
Trésorerie nette	8 767	1 155

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – Référentiel comptable du Groupe

➤ Déclaration de conformité du référentiel du groupe

En application des principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales et modifié par les règlements CRC n°2000-07, n° 2002-10, n° 2002-12, n° 2004-03, n° 2004-14 et n° 2005-10, WALLIX GROUP a établi des comptes consolidés au titre des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015.

➤ Base de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de WALLIX GROUP ainsi que ses filiales au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014 sur la base de méthodes comptables homogènes et selon la convention du coût historique.

➤ Changement de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu sur l'exercice.

➤ Jugement et estimations de la direction du Groupe

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances notamment relatives à la crise économique et financière actuelle. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement l'appréciation de la valeur des actifs immobilisés, notamment les frais de recherche et développement activés, et des actifs d'exploitation.

➤ **Méthodes de consolidation**

Toutes les sociétés détenues directement par WALLIX GROUP sont consolidées. Le contrôle exercé peut être exclusif, conjoint ou par influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : le contrôle exclusif est présumé lorsque le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle exclusif existe également lorsque le Groupe détient la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, mais qu'il dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de décision équivalent. La méthode retenue est l'intégration globale.
- **Contrôle conjoint** : le contrôle conjoint se justifie par le partage du contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières. La méthode retenue est l'intégration proportionnelle.
- **Influence notable** : l'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité. La méthode retenue est la mise en équivalence.

Les sociétés du périmètre du Groupe sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

➤ **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère et de sa filiale WALLIX SARL, l'entité WALLIX U.S. CORP. établissant ses comptes sociaux en dollars.

Les montants dans les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

➤ **Conversion des comptes exprimés en devises**

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture, à l'exception

des capitaux propres qui sont maintenus au taux de change historique.

Les comptes de résultat en devises sont convertis au taux moyen annuel. Les écarts de conversion résultant de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique « Réserves de conversion ».

➤ **Elimination des opérations internes au groupe**

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés.

De même, les résultats internes au groupe (provisions pour risques et charges constituées en raison des pertes subies par les entreprises consolidées) sont neutralisés. L'élimination des résultats internes est répartie entre la part groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé les résultats.

Les pertes résultant des opérations intra-groupes entre les entreprises intégrées ne sont éliminées que dans la mesure où elles ne nécessitent pas une dépréciation.

2 – Référentiel comptable du Groupe

Les comptes consolidés sont établis dans le respect des principes comptables :

- ✓ de continuité d'exploitation,
- ✓ d'indépendance des exercices,
- ✓ et de permanence des méthodes.

➤ Immobilisations incorporelles

■ Généralité

Les immobilisations incorporelles correspondent à des frais de recherche et développement, des concessions, brevets, licences et des fonds de commerce. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- pour les logiciels : 1 an ;
- pour les frais de développement : sur 5 ans à partir de l'année suivant l'activation.

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur.

Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle constitue le montant de la dépréciation au titre de l'exercice.

■ Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sur un projet individuel sont activées quand la faisabilité du projet et sa rentabilité peuvent raisonnablement être considérées comme assurées.

En application de ce qui précède, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la disponibilité des ressources pour mener le projet à son terme ;
- qu'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement immobilisés sont composés exclusivement des coûts de personnel qui sont évalués en fonction des heures travaillées sur les projets de développement.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur 5 ans.

➤ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| - Agencement et installations | 10 ans en linéaire |
| - Matériel et mobilier de bureau | 8 ans en linéaire |
| - Matériel informatique | 3 ans en linéaire |

➤ Immobilisations financées en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit ; la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

➤ Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

➤ Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

➤ Provisions pour risques

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

➤ Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais d'accatoires.

Le cas échéant, les stocks ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

➤ Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur.

➤ Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

➤ Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture pour les opérations non couvertes.

Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier.

➤ Engagements de retraites

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, pour la plupart des sociétés françaises consolidées, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par le Conseil National de la Comptabilité- n° 2003-R 01.

La provision pour engagements de retraite au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Les variations d'hypothèses actuarielles sont comptabilisées en résultat.

Les critères qui ont été retenus pour les calculs sont les suivants :

- Paramètres économiques :
 - Revalorisation annuelle des salaires de 1,5%,
 - Taux d'actualisation retenu de 2.03%.

- Paramètres sociaux :
 - Départ volontaire à 65-67 ans,
 - Taux de charges sociales moyen de 46%.

- Paramètres techniques :
 - Table de turn-over retenu : DARES R&D

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en provisions.

➤ Impôts exigibles et différés

Les impositions résultant des éléments suivants ont été comptabilisées :

- décalages temporaires entre comptabilité et fiscalité,
- retraitements et éliminations imposés par la consolidation,
- déficits fiscaux reportables et dont l'imputation sur des bénéfices futurs est probable.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé.

Pour apprécier la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable disponible, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents qui ne seraient pas susceptibles de se renouveler à l'avenir et de la stratégie fiscale.

De ce fait, l'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats futurs s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du groupe.

➤ Crédit d'impôt recherche et subvention d'exploitation

■ Crédit d'impôt recherche

Le Groupe a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ses dépenses a permis au Groupe de recevoir des crédits d'impôt recherche comme précisé dans la note.

En application du principe général de prédominance de la substance sur l'apparence propre aux comptes consolidés (Règlement 99-02 § 300), le Groupe a opté pour la comptabilisation du crédit d'impôt recherche :

En subvention d'exploitation pour la part qui ne peut être directement attribuable à des coûts de développement immobilisés,

En produits constatés d'avance pour la part directement attribuable à des coûts de développement immobilisés puis reprises en résultat au même rythme que les amortissements de ces coûts de développement.

Les crédits d'impôt recherche retraités en Produits constatés d'avance (PCA) en euros se présentent comme suit :

En Milliers d'Euros

Années	CIR Total	PCA	Inscrits au résultat sur 5 ans		Solde PCA au bilan	
			31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
2007	190	34				
2008	184	65				
2009	252	93		19		
2010	410	128	26	26		26
2011	427	150	30	30	30	60
2012	427	281	56	56	112	168
2013	523	297	59	59	178	238
2014	496	339	68		271	339
2015	624	403			403	
			239	190	995	831

■ Subventions d'exploitation retraitées en produits constatés d'avance (PCA) :

En Milliers d'Euros

Années	Subventions	PCA	Inscrits au résultat sur 5 ans		Solde PCA au bilan	
			31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
2007	19					
2008	54					
2009	366	172		34		
2010	506	184	37	37		37
2011	382	125	25	25	25	50
2012	273	129	26	26	52	78
2013	323	189	38	38	114	152
2014	137	59	12		47	59
2015	246	112			112	
			137	160	349	375

Les subventions d'exploitation directement attribuables à des coûts de développement immobilisés sont également reclassées en produits constatés d'avance et reprises en résultat au même rythme que les amortissements de ces coûts de développement.

➤ **Résultat exceptionnel**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

➤ **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base.

➤ **Traitement comptable du CICE**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

3 – Activité et Evénements significatifs

➤ Activité du Groupe

Le Groupe WALLIX est spécialisé dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels système et de réseau.

➤ Evénements significatifs sur la période

■ Changement de dénomination sociale de la société IF RESEARCH

Lors de l'assemblée générale du 6 mai 2015, il a été décidé de modifier le nom de la société IF RESEARCH et d'adopter le nom « WALLIX GROUP ».

■ Introduction en bourse / augmentation de capital

La société WALLIX GROUP SA est cotée sur ALTERNEXT depuis le 16 juin 2015.

Cette introduction a été établie par augmentation de capital par émission de 862.500 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro, assorties d'une prime d'émission de 10,40 euros chacune.

L'option de la sur-allocation consentie dans le cadre de son entrée en Bourse a été exercée à hauteur de 1.05 millions d'euros. Cette opération donne donc lieu à l'émission de 100.000 actions supplémentaires au prix de l'offre, soit 10.50 euros par action.

■ Crédit d'impôt recherche et autres subventions

Dans le cadre de ses projets de développement, le Groupe WALLIX bénéficie de crédits d'impôt en faveur de la recherche (CIR) ainsi que de subventions d'exploitations.

A cet effet, il a constaté dans ses comptes :

En Milliers d'Euros	31/12/2015	31/12/2014
CIR retraité en produits constatés d'avance	403	339
CIR retraité en subvention d'exploitation	220	157
Crédit d'impôt Recherche	624	496

Les subventions d'exploitation sont ventilées comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2015	31/12/2014
Subv. Retraitées en produits constatés d'avance	112	59
Subvention non retraitées	134	78
Subvention d'exploitation	246	137

➤ Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture n'a été recensé.

4 – Périmètre de consolidation

➤ Eléments notables sur le périmètre de consolidation

Toutes les sociétés détenues directement ou indirectement par WALLIX GROUP sont consolidées.

➤ Date d'arrêt des comptes

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes annuels au 31 décembre et leurs comptes semestriels au 30 juin.

➤ Entités appartenant au périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Siège social	SIREN	Méthode	% de contrôle 31 Décembre 2015	% de contrôle 31 décembre 2014
Wallix GROUPE	France	250 Bis rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS	428 753 149	IG	Mère	Mère
Wallix	France	250 Bis rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS	450 401 153	IG	100%	100%
Wallix US	Etats-Unis	40 East Division suite A 19901 DOVER		IG	100%	100%

IG = Intégration Globale

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale à 100%.

5 – Notes sur les comptes consolidés

Note 1 - Variation des capitaux propres

En Milliers d'Euros

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	TOTAL
Situation nette au 31 décembre 2013	263	4 881	-2 818	-335	2	1 993
Variation de capital de l'entreprise consolidante	40	1 079				1 119
Affectation des réserves			-335	335		
Résultat				-321		-321
Variation des écarts de conversion					-4	-4
Autres variations						
Situation nette au 31 décembre 2014	303	5 960	-3 152	-321	-3	2 787
Variation de capital de l'entreprise consolidante (1)	96	8 809				8 905
Affectation des réserves			-321	321		
Résultat				-1 113		-1 113
Variation des écarts de conversion					-4	-4
Autres variations			0			0
Situation nette au 31 décembre 2015	400	14 768	-3 473	-1 113	-7	10 575

(1) La prime d'émission s'élève à 10.010 k€ ; les frais imputés sur cette prime sont de 1.201 k€.

Les cours utilisés pour la filiale **WALLIX US** sont les suivants (contre-valeur en euros) :

Date de clôture	Taux Moyen	Taux de clôture
31/12/2014	1,3288	1,2141
31/12/2015	1,1096	1,0887

Note 2 - Immobilisations & amortissements

➤ Synthèse

En Milliers d'Euros

	31/12/2015		Net	31/12/2014
	Brut	Dépréciation		Net
Immobilisations incorporelles	6 944	-3 277	3 667	3 145
Immobilisations corporelles	524	-238	286	189
Immobilisations financières	395		395	81
Total	7 863	-3 515	4 348	3 414

➤ Immobilisations incorporelles

En Milliers d'Euros

	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	Variation périmètre	31/12/2015
Immobilisations Incorporelles							
Frais de recherche et développement	5 480	1 456					6 936
Concessions, brevets et droits similaires	6	7	-7				6
Fond de commerce et droit au bail	2			0			2
Immobilisations incorporelles brutes	5 488	1 463	-7	0			6 944
Amortissements immobilisations incorporelles							
Frais de recherche et développement	2 336	934					3 270
Concessions, brevets et droits similaires	6						6
Amortissements	2 343	934					3 276
Provisions dépréciation fond commercial	0	0		0			1
Provisions	0	0		0			1
Immobilisations Incorporelles nettes	3 145						3 667

➤ Immobilisations corporelles

En Milliers d'Euros

	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2015
Immobilisations Corporelles						
Autres immobilisations corporelles	138	45				183
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	181	51				232
Immobilisations en cours		109				109
Immobilisations corporelles brutes	319	205				524
Amortissement immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles	49	44				93
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	81	63				145
Amortissements	130	108				238
Immobilisations Corporelles nettes	189					286

➤ Immobilisations financières

En Milliers d'Euros

	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2015
Immobilisations Financières						
Prêts	2	4				6
Autres immobilisations financières	79	310				389
Immobilisations financières brutes	81	314				395
Provisions Immobilisations Financières						
Autres immobilisations financières						
Provisions						
Immobilisations Financières nettes	81					395

Note 3 - Stocks

En Milliers d'Euros

	Brut	31/12/2015 Dépréciation	Net	31/12/2014 Net
Produits intermédiaires et finis	8		8	32
Total	8		8	32

Note 4 - Créances

En Milliers d'Euros

	Brut	31/12/2015 Dépréciation	Net	31/12/2014 Net
Créances clients	2 093		2 093	1 940
Clients	2 093		2 093	1 940
Avances, acomptes sur commande	85		85	8
Autres créances (1)	1 512		1 512	1 559
Charges constatées d'avance	208		208	134
Autres créances	1 804		1 804	1 702
Actifs d'impôts différés				
Créances d'exploitation	3 897		3 897	3 642

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

- (1) Les autres créances au 31 décembre 2015 sont principalement composées du CIR. Celui-ci s'élève à 624 k€ pour l'exercice 2015 et à 496 k€ pour l'année 2014.

Note 5 - Provisions

➤ Provisions pour risques et charges

En Milliers d'Euros

	31/12/2014	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variation taux de change	31/12/2015
Provisions pour risques	40	83	-40			83
Provisions pour charges	35	42				77
Total	75	126	-40			161

Les provisions pour pensions et retraites ont été estimées uniquement sur les entités WALLIX SARL et WALLIX GROUP ; les critères qui ont été retenus pour la détermination de ces provisions pour retraite sont explicitées dans la section 2 « Engagements de retraite ».

➤ Provision sur Actif circulant

En Milliers d'Euros

	31/12/2014	Dotation	Reprise	Variation taux de change	31/12/2015
Clients	104		-104		
Total	104		-104		

Note 6 - Dettes financières

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	720	799
Découverts bancaires	1	1
Emprunts en crédit bail	89	102
Emprunts et dettes financières divers (2)	127	128
Total	937	1 029

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	720	151	569	
Découverts bancaires	1	1		
Emprunts en crédit bail	89	50	40	
Emprunts et dettes financières divers	127	127		
Total	937	329	608	

(1) Les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

a. Un emprunt à taux zéro auprès d'OSEO, les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 700 K€,
- Versement : les fonds seront mis à disposition en totalité en un seul versement,
- Taux annuel : 0%,
- Calendrier : la durée de l'emprunt comprend une période de différé d'amortissement suivie d'une période d'amortissement linéaire, avec une première échéance, terme échu, payable le 30 juin 2016.
- Amortissement : linéaire en 16 remboursements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu, payable les fins des mois de Mars, Juin, Septembre et Décembre de chaque année ; le premier le 30 juin 2016 et le dernier le 31 mars 2020.

b. Un emprunt pour financement du développement commercial à l'international auprès d'OSEO. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 400 K€,
- Durée : 6 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, le premier le 30 Avril 2010, le dernier le 31 janvier 2016,
- Taux annuel : 4,52% jusqu'au 24 janvier 2010 ; au-delà de cette date, le taux est minoré ou majoré de la variation du taux moyen mensuel de rendement des emprunts de l'Etat à long terme.

A la clôture de l'exercice au 31/12/2015, le montant de cet emprunt figure pour 20 K€.

L'intégralité des dettes a été souscrite en euros.

(2) Le poste « Dettes financières diverses » au 31 décembre 2015 est composé d'un emprunt auprès de la Coface pour 127 K€.

Note 7 - Dettes d'exploitation

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	478	346
Dettes fournisseurs	478	346
Dettes fiscales et sociales	1 438	1 289
Autres dettes	125	15
Produits constatés d'avance	3 308	2 702
Autres dettes	4 871	4 006
Total	5 349	4 352

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

La société est soumise au régime de TVA sur les encaissements. Les dettes fiscales intègrent la TVA sur créances clients non encaissées à hauteur de 248 K€ au 31 décembre 2015 contre 526 K€ fin 2014.

Les produits constatés d'avance portent sur différentes catégories de produits dont la distinction se présente comme suit :

En Milliers d'Euros

Années	Solde PCA au bilan	
	31/12/2015	31/12/2014
PCA sur le revenu	1 964	1 496
PCA sur le CIR	995	831
PCA sur les subventions	349	375
	3 308	2 702

Les produits constatés d'avance sur le revenu correspondent aux quotes part de Chiffres d'affaires facturés et comptabilisés au titre de l'exercice mais dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à l'exercice (par exemple maintenance réglée d'avance).

Les produits constatés d'avance sur le CIR et sur les subventions correspondent à la quote part des crédits d'impôt recherche immobilisés et des subventions imputables aux projets.

Note 8 - Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires réalisé par le groupe provient des activités suivantes :

- Licences d'utilisation de logiciels
- Prestations de maintenance associées : support technique et mises à jour
- Prestations de services managés : hébergement sécurisé d'applications critiques

Le revenu des ventes sous licences est reconnu à la date de mise à disposition des logiciels.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est reconnu de façon linéaire selon la durée du contrat de maintenance

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services est reconnu au moment où ces prestations sont réalisées.

En Milliers d'Euros

Secteurs	31/12/2015	%	31/12/2014	%
Licences	3 035	57%	2 428	61%
Maintenance	1 547	29%	1 078	27%
Services managés	713	13%	467	12%
Total	5 295	100%	3 972	100%

Zones géographiques	31/12/2015	%	31/12/2014	%
France	3 725	70%	2 712	68%
International	1 570	30%	1 260	32%
Total	5 295	100%	3 972	100%

Note 9 - Autres produits d'exploitation

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
- Production immobilisée (1)	1 456	1 190
- Subvention d'exploitation (2)	731	584
- Reprises sur provisions, amortissements, transfert	169	68
- Autres produits	0	0
Autres produits	2 356	1 842

(1) Le solde du compte production immobilisée correspond aux coûts de salaires activés en frais de recherche et développement.

(2) Les subventions d'exploitation sont ventilées comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Subvention d'exploitation non retraitées	134	78
CIR retraité en Subvention	220	157
Quote part du CIR étalée sur 5 ans (PCA)	239	190
Quote part subventions étalées sur 5 ans (PCA)	137	160
Subvention d'exploitation	731	584

Note 10 - Charges de personnel

En Milliers d'Euros

Charges de personnel	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et participation	3 369	2 553
Charges sociales	1 422	1 088
Total	4 790	3 641

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	40	34
Employés	4	4
Total	44	38

Note 11 - Résultat financier

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
- Autres intérêts et produits assimilés	11	2
- Prod. des autres val. mobilières et créances de l'actif immo.	1	2
- Différences positives de change	14	13
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	1
PRODUITS FINANCIERES	29	18
- Intérêts et charges assimilées	-7	-11
- Différences négatives de change	-10	-4
CHARGES FINANCIERES	-17	-15
RESULTAT FINANCIER	13	3

Note 12 - Résultat exceptionnel

En Milliers d'Euros

	31/12/2015	31/12/2014
- Sur opération en capital	7	50
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7	50
- Sur opération de gestion	-2	
- Sur opération en capital	-33	-50
- Dotations aux provisions	-24	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-60	-50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-53	0

Note 13 - Analyse de l'Impôt

En Milliers d'Euros

IMPOTS DIFFERES AU BILAN

	31/12/2015	31/12/2014
- Actifs d'impôts différés		
- Passif d'impôts différés		
Total		

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

	31/12/2015	31/12/2014
- Impôts exigibles	-1	1
- Impôts différés		0
Total	-1	1

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN

	31/12/2014	Variation de périmètre	Variation du semestre	31/12/2015
Retraitement de crédit-bail	1		0	1
Comptabilisation des engagements de retraites	12		14	26
Retraitement subvention d'exploitation	125		-9	116
Plafonnement IDA à hauteur des IDP	-127		-4	-131
Actifs d'impôts différés (1)	11		1	12
Annulation des provisions internes	11		1	12
Passifs d'impôts différés (2)	11		1	12
Solde net d'impôt différé (1)-(2)	0		0	

DEFICITS FISCAUX NON ACTIVES

Sociétés	Montant (1)	Taux d'impôt	Impôt différé actif non reconnu (en monnaie local)	Impôt différé actif non reconnu (en euros)	Limite d'imputation sur les bénéfices futurs
Wallix Group	4 692	33%	1 564	1 564	Sans limitation
Wallix	3 393	33%	1 131	1 131	Sans limitation
Total en Euros				2 695	

(1) Il s'agit du déficit fiscal au 31 décembre 2015

Note 14 - Rémunération des mandataires sociaux

Les montants des rémunérations allouées aux dirigeants, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, se présentent comme suit :

En Milliers d'Euros

Rémunération	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération des mandataires	518	394
Jetons de présence	18	18
Total	536	412

Note 15 - Honoraires du commissaire aux comptes

En Milliers d'Euros

Honoraires du commissaire aux comptes	31/12/2015
Audit légal	28
Diligences directement liées à la mission	33
Total	61

Note 16 - Engagements hors bilan

■ Capital potentiel

A la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières émises et les options de souscription d'actions attribuées par la société WALLIX GROUP donnant accès à son capital se présentent comme suit :

AG	Directoire	Nature	Nombre de valeur autorisées	Nombre émis	Attribution	Valeurs caduques & annulées	Valeurs en circulation	Nombres d'actions potentielles (1)	Prix d'exercice en euros (1)	Date limite d'exercice
30/04/2012	21/12/2013	BSA 2012	1 422	1 422	1 422	0	1 422	14 220	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	BCE 2012	9 800	9 800	9 800	0	9 800	98 000	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	Options 2012	6 316	5 400	5 400	916	5 400	54 000	3,686	21/10/2018
12/06/2014	28/11/2014	BCE 2014	5 835	5 835	5 835	0	5 835	58 350	2,800	28/11/2019

(1) En tenant compte de la division par 10 du nominal de chaque action, décision prise lors de l'assemblée générale du 6 mai 2015

■ **Sûretés réelles accordées**

Les sûretés réelles accordées par la société WALLIX GROUP en garantie du prêt OSEO de 400 K€, consistent en la souscription de deux contrats d'assurance groupe décès-invalidité auprès de la C.N.P :

- Le premier contrat est conclu avec adhésion de M. GALZAIN à hauteur de 200 K€,
- Le second contrat est conclu avec adhésion de M. ROSSET à hauteur de 200 K€.



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 66 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 66 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Wallix Group S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015
Wallix Group S.A.
250 bis, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Ce rapport contient 24 pages
Référence : CF-162-05

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €. Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Wallix Group S.A.

Siège social : 250 bis, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Capital social : €.399.718

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Wallix Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Règles et principes comptables

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 29 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre



Clément Fruchard
Associé

WALLIX GROUP

Numéro SIRET : **42875314900049**

118 rue de Tocqueville
75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Annexes légales	5

Bilan et Resultat

WALLIX GROUP

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 746,00	3 746,00				
Fonds commercial	4 000,00		4 000,00	0,03	4 000,00	0,10
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	132 602,59	77 656,56	54 946,03	0,45	86 878,10	2,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	122 755,00		122 755,00	0,99	122 755,00	3,12
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	114 932,84		114 932,84	0,93		
Prêts						
Autres immobilisations financières	137 894,18		137 894,18	1,12	60 331,58	1,53
TOTAL (I)	515 930,61	81 402,56	434 528,05	3,52	273 964,68	6,97
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	551 906,53		551 906,53	4,47	331 916,51	8,44
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 220,00		2 220,00	0,02	197,40	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	780,00		780,00	0,01		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	46 706,41		46 706,41	0,38	12 864,81	0,33
. Autres	3 545 443,77		3 545 443,77	28,72	2 455 789,85	62,44
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	7 642 159,28		7 642 159,28	61,90	750 020,76	19,07
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	79 275,93		79 275,93	0,64	45 706,33	1,16
Charges constatées d'avance	42 791,71		42 791,71	0,35	62 494,46	1,59
TOTAL (II)	11 911 283,63		11 911 283,63	96,48	3 658 990,12	93,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 427 214,24	81 402,56	12 345 811,68	100,00	3 932 954,80	100,00

WALLIX GROUP

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 399 718,00)	399 718,00	3,24	303 468,00	7,72
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 768 397,63	119,62	5 959 703,49	151,53
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	13 909,00	0,11	13 909,00	0,35
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-2 932 209,46	-23,74	-2 396 964,88	-60,94
Résultat de l'exercice	-578 843,22	-4,68	-535 244,58	-13,60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	11 670 971,95	94,53	3 344 871,03	85,05
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	20 000,00	0,16	100 000,00	2,54
. Découverts, concours bancaires	538,95	0,00	225,56	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	126 604,33	1,03	127 197,66	3,23
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 724,95	1,42	76 884,78	1,95
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	69 374,51	0,56	65 446,45	1,66
. Organismes sociaux	95 037,02	0,77	83 751,57	2,13
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	88 677,88	0,72	57 682,50	1,47
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	454,49	0,00	460,49	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	33 015,29	0,27	12 365,31	0,31
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	65 412,31	0,53	64 069,45	1,63
TOTAL(IV)	674 839,73	5,47	588 083,77	14,95
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	12 345 811,68	100,00	3 932 954,80	100,00

WALLIX GROUP

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	1 665,00	390,00	2 055,00	0,26	43 813,00	9,08	-41 758	-95,30
Production vendue biens								
Production vendue services	595 268,71	197 945,78	793 214,49	99,74	438 478,68	90,92	354 736	80,90
Chiffres d'Affaires Nets	596 933,71	198 335,78	795 269,49	100,00	482 291,68	100,00	312 978	64,89
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			277 274,32	34,87	206 560,40	42,83	70 714	34,23
Autres produits			1,01	0,00	1,67	0,00		0,00
Total des produits d'exploitation (I)			1 072 544,82	134,87	688 853,75	142,83	383 691	55,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 104,69	0,64	35 774,86	7,42	-30 670	-85,72
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			756 373,34	95,11	551 734,72	114,40	204 639	37,09
Impôts, taxes et versements assimilés			23 751,98	2,99	20 805,31	4,31	2 946	14,16
Salaires et traitements			478 348,90	60,15	382 656,07	79,34	95 692	25,01
Charges sociales			204 292,94	25,69	169 486,42	35,14	34 806	20,54
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 648,97	1,46	11 111,18	2,30	537	4,83
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			132 525,72	16,66	50 036,90	10,37	82 489	164,86
Total des charges d'exploitation (II)			1 612 046,54	202,70	1 221 605,46	253,29	390 441	31,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-539 501,72	-67,83	-532 751,71	-110,45	-6 750	-1,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			840,27	0,11	1 595,30	0,33	-755	-47,33
Autres intérêts et produits assimilés			10 957,59	1,38	2 121,55	0,44	8 836	416,60
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			745,14	0,09			745	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			3 013,19	0,38	192,75	0,04	2 821	N/S
Total des produits financiers (V)			15 556,19	1,96	3 909,60	0,81	11 647	297,95
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			2 567,04	0,32	6 103,23	1,27	-3 536	-57,93
Différences négatives de change			1 548,94	0,19	299,24	0,06	1 249	417,73
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			4 115,98	0,52	6 402,47	1,33	-2 287	-35,71
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			11 440,21	1,44	-2 492,87	-0,51	13 932	559,07
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-528 061,51	-66,39	-535 244,58	-110,97	7 183	1,34

WALLIX GROUP

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 186,79	0,90			7 186	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	7 186,79	0,90			7 186	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 300,00	0,16			1 300	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 450,40	4,21			33 450	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 998,10	3,02			23 998	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	58 748,50	7,39			58 748	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-51 561,71	-6,47			-51 561	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-780,00	-0,09			-780	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 095 287,80	137,73	692 763,35	143,64	402 524	58,10
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 674 131,02	210,51	1 228 007,93	254,62	446 124	36,33
RÉSULTAT NET	-578 843,22	-72,78	-535 244,58	-110,97	-43 599	-8,14
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 12 345 811,68 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -578 843,22 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Capital potentiel
- Tableau de variation des capitaux propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Oeuvres d'art	NA
Mobilier de bureau	5 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Diminution des charges de personnel / créances sur l'Etat : 3.124 EUR.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par la société provient de l'activité suivante :

Prestation de services managés : hébergement sécurisé d'applications critiques.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services est reconnu au moment où les prestations sont réalisées.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Lors de l'assemblée générale du 6 mai 2015, il a été décidé de modifier le nom de la société IF-RESEARCH et d'adopter le nom WALLIX GROUP.

La valeur nominal des actions a été divisée par 10 pour la ramener de 1 euro à 0,10 euro.

La société a été introduite en bourse sur le marché ALTERNEXT. Cette introduction s'est traduite par une augmentation de capital constatée le 15 juin 2015, par émission de 862.500 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro, assortie d'une prime d'émission de 10,4 euros chacune.

L'option de la sur-allocation consentie dans le cadre de l'introduction en Bourse a été exercée à hauteur de 1.05 millions d'euros. Cette opération a donnée lieu à l'émission, le 17 juillet 2015, de 100.000 actions supplémentaires au prix de l'offre, soit 10.50 euros par action.

Les frais d'augmentation de capital imputés sur la prime d'émission s'élèvent à 1.201 KEUR.

Wallix Group a mis en place un contrat de liquidité auprès d'un intermédiaire financier habilité. A ce titre sont inscrit à l'actif 13.511 actions propres pour une valeur de 115 KEUR.

Les transfert de charges sont constitués pour 173 KE de refacturation de loyers, charges locatives et divers frais généraux, à la filiale Wallix.

La société a signé un protocole de résiliation amiable des baux commerciaux du siège rue de Tocqueville. Dans ce cadre, elle s'est engagée à quitter les lieux au plus tard le 29 février. En contrepartie la société recevra une indemnité d'éviction de 100 KE payable au jour de la libération des lieux.

En considération de cette résiliation des baux, la société a constaté un amortissement exceptionnel de 24 KE sur les agencements qui ne seront plus utilisés.

Le déficit reportable de Wallix Group s'élève à 4.692 KE.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 746		7 162
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	60 667		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 220		3 715
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	128 888		3 715
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	122 755		
Autres titres immobilisés			114 933
Prêts et autres immobilisations financières	60 332		77 799
TOTAL	183 087		192 732
TOTAL GENERAL	319 720		203 609

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		7 162	7 746	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			60 667	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			71 935	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			132 603	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			122 755	
Autres titres immobilisés			114 933	
Prêts et autres immobilisations financières		236	137 894	
TOTAL		236	375 582	
TOTAL GENERAL		7 398	515 931	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	23 185	29 737		52 923
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18 824	5 910		24 734
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	42 009	35 647		77 657
TOTAL GENERAL	45 755	35 647		81 403

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	5 739		23 998		
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 910				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	11 649		23 998		
TOTAL GENERAL	11 649		23 998		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	104 490		104 490	
TOTAL Dépréciations	104 490		104 490	
TOTAL GENERAL	104 490		104 490	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			104 490	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	137 894	137 894	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	551 907	551 907	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	780		780
- T.V.A	46 706	46 706	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	3 184	3 184	
Groupe et associés	3 537 949	3 537 949	
Débiteurs divers	6 531	6 531	
Charges constatées d'avance	42 792	42 792	
TOTAL GENERAL	4 327 743	4 326 962	780
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	539	539		
- plus d'un an	20 000	20 000		
Emprunts et dettes financières divers	126 604	126 604		
Fournisseurs et comptes rattachés	175 725	175 725		
Personnel et comptes rattachés	69 375	69 375		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 037	95 037		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	88 678	88 678		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	454	454		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	33 015	33 015		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	65 412	65 412		
TOTAL GENERAL	674 840	674 840		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	122 755		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	260 825		
Autres créances	3 537 949		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 135		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Mali de confusion			4 000	4 000

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	4 577
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	8 400
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	7 495
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	5 479
TOTAL	25 950

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	687
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 928
Dettes fiscales et sociales	103 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	21 015
TOTAL	207 972

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	42 792	65 412
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	42 792	65 412

Commentaires :

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées non réalisées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	303 468	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	962 500	0,10
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 997 180	0,10

Commentaires :

Division par 10 du nominal le 6 mai 2015.

Augmentations de capital par émission de 862.500 actions le 15/06/2015 et 100.000 actions le 17/07/2015.

Capital potentiel

A la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières émises et les options de souscription d'actions attribuées par la société IF RESEARCH donnant accès à son capital se présentent comme suit :

AG	Directoire	Nature	nombre de valeurs autorisées	Nombre émis	Attribution	valeurs caduques & annulées	valeurs en circulation	Nombre d'actions potentielles (1)	Prix d'exercice en euros (1)	Date limite d'exercice
30/04/2012	21/10/2013	BSA 2012	1 422	1 422	1 422	-	1 422	14 220	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	BCE 2012	9 800	9 800	9 800	-	9 800	98 000	3,686	21/10/2018
30/04/2012	21/10/2013	Options 2012	6 316	5 400	5 400	916	5 400	54 000	3,686	21/10/2018
12/06/2014	28/11/2014	BCE 2014	5 835	5 835	5 835	-	5 835	58 350	2,800	28/11/2019

(1) En tenant compte de la division par 10 du nominal de chaque action par décision de l'assemblée générale du 6 mai 2015

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	3 344 871
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	3 344 871
Variations du capital social	96 250
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport...	8 808 694
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variation du report à nouveau	- 535 245
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	535 245
Variations en cours d'exercice	8 904 944
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	12 249 815
Résultat de l'exercice	- 578 843
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	11 670 972

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	2 055
Ventes de produits finis	
Prestations de services	793 214
TOTAL	795 269

Répartition par marché géographique	Montant
France	596 934
Etranger	198 336
TOTAL	795 269

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés : Locations financières co-emprunteur solidaire prêt OSEO	74 156 700 000
TOTAL	774 156
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	700 000

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus : Clause de retour à meilleur fortune	796 536
TOTAL	796 536
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	796 536

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	344 446
- des organes de direction	18 000
- des organes de surveillance	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	16 475
- Honoraires facturés au titre des conseils et services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	39 566
TOTAL	56 041

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	4	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		30 068	
TOTAL		30 068	

Commentaires :

Hypothèse retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrières:

- Taux d'actualisation: 2,03%
- Taux de revalorisation des salaires: 1,5%
- Taux de charge sociales: 44%
- Age de départ à la retraite: départ volontaire 65-67 ans

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
WALLIX SARL	50 000	763 636	100,00	122 755	122 755	3 537 949		4 622 113	-355 838	
WALLIX US CORP		-37 878	100,00						-1 911	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires
En euros